



Votre éclairage garde d'animaux?

Par **padbol**, le **06/08/2018** à **22:08**

Bonjour

j'ai eu l'opportunité d'assurer une garde validée par une agence canine
le proprio me laisse le toutou accessoire et carnet de santé
les sorties il ne m'était impossible de l'assurer l'animal était en permanence dans des grosses
frayeurs -
sauf que voyant aucune amélioration je décide de téléphoner à l'agence canine de retrouver
un dog sister ce qui est fait mais avec insistance -
j'ai tout de même assuré la garde pendant 4 jours et non 20 jours à qui je demande d'honorer
le paiement ? A moins de faire cela gratuitement

je précise j'ai bien le contrat via par leur site
merci de votre réponse

Par **Lag0**, le **07/08/2018** à **10:17**

Bonjour,
[citation]merci de votre réponse
[/citation]
Encore faudrait-il une question ...

Par **jos38**, le **07/08/2018** à **11:28**

bonjour.padbol, habituée de ce forum, demande qui doit lui payer les 4 jours de garde

Par **Lag0**, le **07/08/2018** à **11:32**

Effectivement, je n'avais pas vu la question noyée dans le texte...

La réponse étant assez évidente puisqu'il y a eu un contrat de passé...